



Vaccination au Togo
Le "Grand rattrapage" P.7
fait bondir la couverture et redonne espoir aux familles

N° 952 du 18 février 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Togo-Terrains et
Transactions
irrégulières P.3

La mise en garde aux maires...

Bassin du Mono
Le Togo et le Bénin resserrent les rangs face à l'urgence climatique P.6



Service express
BOA-TOGO ouvre de nouvelles caisses et réinvente l'accueil client P.7

Togo

ENTRE DISCIPLINE ET COHÉSION, LE SPORT S'IMPOSE AUX EAUX ET FORÊTS

Au Togo, le ministre de l'Environnement, des Ressources forestières et de la Protection côtière, Komla Dodzi Kokoroko, remet en vigueur le footing collectif au profit des agents des eaux et forêts, réaffirmant le caractère obligatoire de cette activité physique pour un corps assimilé aux forces de défense et de sécurité. Par une note de service, il rappelle la nécessité pour l'ensemble des agents de se conformer à cette mesure destinée à renforcer leur condition physique et leur aptitude opérationnelle.

L'initiative fait suite au constat de la non-application de la note de service n°0027/MERF/SG/DAAF qui instituait déjà



un footing collectif régulier. Une situation jugée préoccupante au regard des missions confiées aux agents des eaux et forêts, appelés à intervenir sur le terrain dans des environnements parfois hostiles et exigeant endurance, réactivité et disponibilité permanente. Le ministre souligne que tous les agents, sur l'ensemble du territoire national, devront se prêter à cet exercice, présenté comme un levier de bonne santé et de performance professionnelle.

Dans le Grand Lomé, les agents concernés sont tenus de se présenter chaque jeudi à 6 heures précises au cabinet du ministère, point de départ de l'activité sportive. Dans les régions et préfectures, les directeurs locaux sont instruits d'organiser le footing dans leurs circonscriptions respectives, afin d'assurer une application homogène de la mesure. A l'issue de la séance, les agents reprendront leurs fonctions à partir de 10 heures pour le reste de la journée.

Au-delà du renforcement des capacités physiques, l'initiative vise également à promouvoir la cohésion interne. L'activité est ouverte au personnel civil désireux d'y participer, dans un esprit de brassage entre civils et paramilitaires du département. Cette relance s'inscrit par ailleurs dans la mise en œuvre de la circulaire conjointe n°001/MS/MERFPCCC du 11 février 2026, autorisant les directions régionales et préfectorales à s'associer aux unités de Police ou de Gendarmerie de leurs localités pour la pratique de cette activité sportive, consolidant ainsi la synergie entre services de sécurité et administration environnementale.

La rédaction

À MUNICH, LE TOGO FAIT ENTENDRE SA VOIX POUR UN NOUVEL ORDRE SÉCURITAIRE ET FINANCIER MONDIAL

ÀMunich, le Togo fait entendre sa voix pour un nouvel ordre sécuritaire et financier mondial

Le Togo a marqué de son empreinte la 62e édition de la Conférence de Munich sur la Sécurité, rendez-vous incontournable de la diplomatie stratégique mondiale, tenue les 12 et 13 février 2026 en Munich, en République fédérale d'Allemagne. À l'invitation de Wolfgang Ischinger, ambassadeur et président de la Conférence, le Prof. Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'Exterior, a pris part aux travaux de cette grande-messe internationale consacrée aux profondes mutations géopolitiques, à l'évolution de l'ordre international et aux perspectives de recomposition de l'architecture sécuritaire mondiale.

Dans un contexte marqué par la fragmentation des équilibres traditionnels, l'intensification des crises régionales et les incertitudes économiques globales, la participation togolaise s'inscrit dans la dynamique d'une diplomatie proactive, équilibrée et responsable impulsée par Faure Gnassingbé, le Président du Conseil. Elle traduit la volonté du Togo de contribuer activement aux réflexions internationales sur la paix et la sécurité, tout en promouvant une approche africaine concertée fondée sur la prévention des conflits, le règlement pacifique des différends et l'articulation étroite entre sécurité et développement.

En marge des travaux, le chef de la diplomatie togolaise a multiplié les consultations bilatérales de haut niveau, notamment avec le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, le Dr Johann Wadephul, le ministre norvégien du Développement, Asmund Grover Au-krust, ainsi que le secrétaire d'État allemand à la Coopération économique et au Développement, Niels Annen. Ces échanges ont permis de saluer la qualité de la coopération entre le Togo et ses partenaires européens et scandinaves, tout en approfondissant les discussions sur la sécurité, la stabilité régionale, le développement économique, la gouvernance et l'action humanitaire. Les différentes parties ont réaffirmé leur attachement au multilatéralisme et à une approche intégrée des crises contemporaines.

Au cours de ces entretiens, le

ministre a présenté la vision stratégique du Togo en matière de paix et de sécurité, structurée autour d'un triptyque indissociable : sécurité, développement et cohésion sociale. Il a insisté sur le fait que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ne peut se limiter à une réponse strictement sécuritaire, mais exige des investissements ciblés dans les territoires vulnérables, la création d'opportunités pour la jeunesse et le renforcement de la résilience communautaire.

Évoquant la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest et dans l'espace sahélien, il a exprimé sa vive préoccupation face à la persistance des menaces terroristes et à leur pro-

mais aussi les investissements structurels indispensables à une stabilisation durable. Plaidant pour un financement plus prévisible, durable et dépolitisé, il a appelé à dépasser une logique strictement conjoncturelle de gestion des crises afin de mettre en place des mécanismes pérennes de solidarité internationale.

Dans le panel intitulé « Redémarrer ou réparer ? Vers un nouveau paradigme de développement », le ministre togolais a défendu l'idée que la réforme de l'architecture financière internationale constitue un impératif stratégique lié à la crédibilité même de l'ordre mondial. Face à la fragmentation géopolitique,



gression vers les zones côtières. Le Togo, a-t-il affirmé, demeure résolument engagé dans le renforcement de la coopération régionale et multilatérale, à travers le partage du renseignement, le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité et le soutien aux programmes de stabilisation des régions frontalières. Ces positions s'inscrivent dans la dynamique du Lomé Peace and Security Forum, plateforme togolaise de réflexion stratégique dédiée aux enjeux africains de paix et de sécurité, qui promeut un leadership africain affirmé et une approche intégrée des défis sécuritaires.

Le 13 février, le ministre Dussey est intervenu en qualité de panéliste dans deux segments du programme officiel. Lors du panel consacré à l'assistance humanitaire, il a exprimé de vives préoccupations face aux conséquences des réductions des financements sur la capacité des États fragiles à répondre aux crises multiples, notamment dans la région des Grands Lacs. Il a souligné que ces contractions budgétaires compromettent non seulement les interventions d'urgence,

à l'érosion des financements concessionnels et à la persistance des tensions sécuritaires, notamment au Sahel, il a plaidé pour un rééquilibrage des mécanismes de gouvernance financière internationale, une représentation plus équitable des pays africains dans les instances décisionnelles et une reconnaissance effective du lien structurel entre développement, paix et sécurité. Il a également appelé à un changement de paradigme, passant d'une logique d'assistance à une dynamique d'investissement structurant, fondée sur un partage maîtrisé des risques avec le secteur privé et un rôle catalytique renforcé des banques multilatérales de développement.

Par cette participation active à Munich, le Togo confirme son ambition de peser dans les débats stratégiques mondiaux et réaffirme son engagement en faveur d'un multilatéralisme renouvelé, d'une gouvernance sécuritaire inclusive et d'un partenariat international fondé sur le respect mutuel, au service de la stabilité, du développement durable et de la prospérité partagée.

La rédaction

Le Messager

Affaires de disparitions au Togo

L'EXÉCUTIF RASSURE ET APPELLE AU DISCERNEMENT

Face à la circulation persistante, sur les réseaux sociaux, d'informations faisant état de plusieurs cas d'enlèvements et de disparitions inquiétantes visant des jeunes, les autorités togolaises ont décidé de réagir officiellement. Dans un communiqué conjoint rendu public à Lomé le 13 février 2026, le ministre de la Sécurité, le Colonel Calixte Batossie Madjoulba, et le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Pacôme Yawovi Adjourovui, informent l'opinion nationale de la mise en place d'une commission spéciale

d'enquête chargée de faire toute la lumière sur ces allégations.

Selon le document, cette commission travaille depuis le 24 janvier 2026 sous le contrôle du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé. Elle a pour mission de vérifier et d'élucider l'ensemble des cas relayés en ligne afin d'établir les faits avec rigueur et d'identifier, le cas échéant, les responsabilités. Les ministres précisent que toutes les affaires ayant fait l'objet de publications sur les plateformes sociales sont systématiquement examinées par les

services compétents de la chaîne pénale nationale.

Les autorités mettent en garde contre la diffusion de fausses informations susceptibles de nuire au bon déroulement des enquêtes ou de créer un climat d'insécurité inutile au sein de la population. Elles rappellent que toute dénonciation calomnieuse ou propagation d'informations mensongères constitue une infraction punie par la loi. Dans le même temps, elles invitent toute personne disposant d'informations fiables relatives à des cas de disparition ou d'enlèvement à contacter sans délai les services de sécurité les plus proches ou le numéro d'urgence national



104.

Le gouvernement appelle par ailleurs les populations à faire preuve de retenue et de discernement dans le partage des contenus sur les réseaux sociaux, afin d'éviter toute amplification de rumeurs. Il assure que la surveillance et les patrouilles dans les zones considérées à risque ont été renforcées, de même que la collaboration avec les autorités locales, dans le but de ga-

rantir la sécurité des citoyens. Réaffirmant leur engagement total à protéger les Togolais et à agir avec diligence pour élucider chaque cas signalé, les deux ministres entendent rassurer l'opinion publique sur la détermination de l'État à faire toute la lumière sur ces affaires et à préserver la quiétude nationale.

LM

Togo-Terrains et Transactions irrégulières

LA MISE EN GARDE AUX MAIRES...

À travers la note circulaire N°0095 adressée aux maires, les autorités compétentes réaffirment les principes directeurs devant encadrer l'exercice des responsabilités communales et rappellent les exigences de rigueur administrative dans la gestion des affaires locales. Ce document, transmis à l'ensemble des exécutifs municipaux, s'inscrit dans une dynamique de ren-

cales. Le document insiste également sur l'importance d'une collaboration étroite entre les autorités communales et les services déconcentrés de l'État, afin d'assurer une meilleure coordination des actions sur le terrain. Cette synergie est présentée comme un levier essentiel pour garantir l'efficacité des politiques publiques et prévenir toute dérive suscepti-



forcement de la gouvernance territoriale et de consolidation de la décentralisation. La note met l'accent sur le respect strict des textes en vigueur ainsi que sur la nécessité pour les maires de veiller à la conformité de leurs actes administratifs. Elle rappelle que les décisions prises au niveau communal doivent s'inscrire dans le cadre légal et réglementaire, en cohérence avec les orientations nationales. Les maires sont ainsi invités à faire preuve de responsabilité, de transparence et de diligence dans la conduite des affaires publiques lo-

ble de compromettre la bonne marche des collectivités territoriales.

En rappelant les obligations qui incombent aux élus locaux, la note N°0095 apparaît comme un instrument de régulation et d'harmonisation de l'action municipale. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics d'enclaver davantage l'exercice des compétences transférées aux communes, tout en consolidant les bases d'une gouvernance locale responsable et conforme aux exigences de l'État de droit.

La rédaction



Communiqué

Le ministre de la sécurité et le Garde des sceaux, ministre de justice et des droits humains informent la population que des informations persistantes se relaient sur des réseaux sociaux faisant état de plusieurs cas d'enlèvements et disparitions inquiétantes visant de jeunes ont retenu l'attention des services compétents de la chaîne pénale nationale.

À cet effet, une commission spéciale d'enquête a été mise en place et travaille, depuis le 24 janvier 2026, à l'effet de vérifier et élucider ces cas, ce, sous le contrôle du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé.

Les ministres tiennent à faire les précisions suivantes :

1. Toutes les affaires faisant l'objet de publications sur les réseaux sociaux sont examinées par la commission d'enquête.
2. La diffusion de fausses informations pouvant nuire aux enquêtes et créer un climat d'insécurité inutile ou toute dénonciation calomnieuse constitue des faits punis par la loi.
3. Toute personne disposant d'informations fiables sur des cas de disparition ou d'enlèvement est priée de contacter immédiatement les services de sécurité les plus proches ou le numéro d'urgence national 104.

Ils invitent les populations à ne pas céder à la panique et à faire preuve de retenue et de discernement dans la rediffusion des informations sur les réseaux sociaux.

La surveillance et les patrouilles dans les zones à risque ainsi que la collaboration étroite avec les autorités locales ont été renforcées pour protéger la population.

Les ministres réaffirment leur engagement total à protéger les citoyens et à agir avec diligence pour élucider chaque cas signalé.

Fait à Lomé, le 13 février 2026

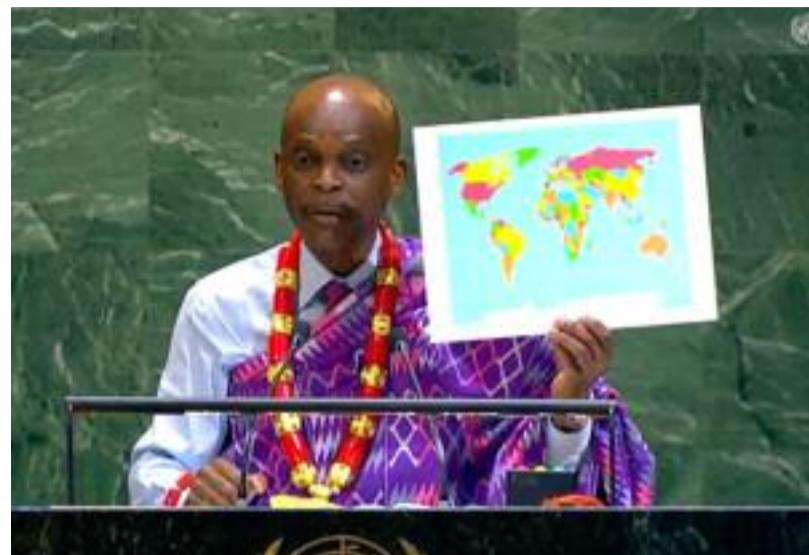
**Colonel Calixte
Batossie MADJOULBA**
Ministre de la sécurité

**Pacôme Yawovi
ADJOUROUVI**
Garde des sceaux, Ministre
de la justice et des droits humains

À ADDIS-ABEBA, L'AFRIQUE DÉCIDE DE REDESSINER SA PLACE SUR LA CARTE DU MONDE

Réunis les 14 et 15 février 2026 à Addis-Abeba, en Éthiopie, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont adopté, à l'issue de leur 39e session ordinaire, une décision qualifiée d'historique : engager une initiative continentale visant à corriger les distorsions qui affectent la représentation cartographique de l'Afrique dans les cartes diffusées à travers le monde. Cette résolution, portée par le Président du Conseil de la République togolaise, Faure Gnassingbé, marque un tournant symbolique et politique majeur dans la quête de justice historique et de réhabilitation de l'image du continent.

Au cœur des préoccupations figure la célèbre projection dite de Gerardus Mercator, largement utilisée depuis des siècles dans les représentations planétaires. Cette projection, bien qu'utile pour la navi-



gation, tend à réduire visuellement la superficie réelle de l'Afrique au profit d'autres régions du globe situées dans les latitudes plus élevées. Or, le continent africain est le deuxième plus vaste du monde, couvrant plus de 30 millions de kilomètres carrés. Pour de nombreux dirigeants et intellectuels africains, cette distorsion cartographique n'est pas neutre : elle façonne les imaginaires, influence les perceptions et participe à

une forme de marginalisation symbolique. En adoptant cette décision, la Conférence des chefs d'État inscrit son action dans la dynamique de l'Agenda 2063, feuille de route stratégique de l'Union africaine pour bâtir une Afrique intégrée, prospère et influente. L'initiative s'aligne également sur le thème de l'Année 2025 consacrée à la justice réparatrice, donnant à la démarche une portée à la fois scientifique, politique

et mémorielle. Il s'agit, selon les termes évoqués lors des débats, de rétablir une vérité géographique et de contribuer à la restauration de la dignité du continent dans l'imaginaire collectif mondial.

Concrètement, la Conférence encourage les États membres à promouvoir des projections cartographiques plus équitables et scientifiquement exactes dans les systèmes éducatifs, les publications officielles et les supports institutionnels. Elle invite également les organisations internationales, les institutions académiques et les maisons d'édition à adopter des représentations fidèles à la réalité géographique africaine. La Commission de l'Union africaine et les États membres sont par ailleurs chargés de mener une réflexion approfondie sur les standards cartographiques à recommander à l'échelle continentale.

Cette orientation continentale fait écho au plaidoyer porté par le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, notamment lors de son intervention à la tribune des Nations unies en septem-

bre 2025. Elle s'inscrit également dans le prolongement des conclusions du 9e Congrès panafricain tenu à Lomé en décembre 2025, dont la déclaration exhortait l'Union africaine et les États membres à engager des démarches formelles auprès des Nations unies et de leurs agences compétentes afin de corriger les représentations jugées disproportionnées du continent. Pour les participants à ce congrès, la rectification cartographique constitue un acte de justice cognitive et un élément des réparations symboliques nécessaires à la pleine reconnaissance de la place de l'Afrique dans le monde.

En saluant le large consensus ayant entouré l'adoption de cette décision, le Togo réaffirme son engagement en faveur de la promotion de la dignité africaine, du respect des vérités historiques et du renforcement de l'unité continentale. Au-delà de la question technique des cartes, c'est une bataille des représentations qui s'ouvre, avec l'ambition de redonner à l'Afrique ses justes proportions, tant sur le papier que dans les esprits.

La rédaction

Économie togolaise

DES RÉFORMES SOLIDES AU SERVICE D'UNE CROISSANCE RECONNUE

Le Togo poursuit avec constance sa marche sur le chemin des réformes économiques, au point que ses performances suscitent aujourd'hui l'attention et les éloges bien au-delà du continent africain. Institutions financières internationales, partenaires techniques et investisseurs saluent une trajectoire caractérisée par la discipline, la clarté de la vision et la capacité à traduire les choix politiques en résultats tangibles pour l'économie nationale.

Au cœur de ces acquis figure la stabilité macroéconomique, patiemment consolidée au fil des années. La maîtrise de l'inflation, la gestion prudente des finances publiques et l'amélioration continue de la mobilisation des recettes internes ont renforcé la crédibilité de l'État et la confiance des partenaires.

Cette rigueur s'est accompagnée d'un effort soutenu en faveur de l'investissement public productif, posant les bases d'une croissance plus robuste et mieux partagée.

Les réformes structurelles engagées ont profondément amélioré le climat des affaires. La simplification des procédures administratives, la digitalisation des services, la sécurisation juridique des investissements et la modernisation de l'administration fiscale ont hissé le Togo parmi les pays les plus réformateurs de la région. Ces avancées, régulièrement soulignées dans les classements et rapports internationaux, traduisent la volonté de faire de l'économie togolaise un espace prolisble, attractif et compétitif.

La résilience économique du pays est également

mise en avant par le Programme des Nations unies pour le développement. Dans son Indice de développement humain 2025, le Pnud classe le Togo quatrième en Afrique de l'Ouest et deuxième dans l'espace Uemoa, avec un score de 0,571. Cette progression permet au pays de quitter la catégorie du faible développement humain pour intégrer celle du développement humain moyen, un signal fort de l'impact des politiques économiques et sociales menées.

Parmi les secteurs moteurs, la performance du port autonome de Lomé constitue un motif de reconnaissance internationale. Plateforme logistique stratégique en eau profonde, il s'impose comme un hub régional incontournable, facilitant les échanges commerciaux et

soutenant l'intégration économique sous-régionale. Autour de cette infrastructure, un écosystème portuaire et industriel dynamique s'est structuré, générant des emplois et renforçant la valeur ajoutée locale.

L'agriculture, pilier historique de l'économie togolaise, s'inscrit elle aussi dans cette dynamique de transformation. La modernisation progressive des filières, la promotion de l'agro-industrie et l'amélioration de l'accès au financement contribuent à accroître la productivité et les revenus en milieu rural. Le pays ne se limite plus à l'exportation de matières premières, mais

s'engage résolument dans la transformation locale et la montée en gamme, comme en témoigne la plateforme industrielle d'Adétikopé, appelée à générer près de 35 000 emplois.

Avec une croissance économique estimée autour de 6,5 %, le Togo figure désormais parmi les économies les plus performantes de la sous-région. En transformant les contraintes en opportunités et les ambitions en résultats, le pays confirme que les éloges venus d'ailleurs ne sont pas une finalité, mais le reflet d'un travail de fond. Ils consacrent surtout une trajectoire économique assumée, appelée à compter et à inspirer.



Service express

BOA-TOGO OUVRE DE NOUVELLES CAISSES ET RÉINVENTE L'ACCUEIL CLIENT

Bank Of Africa – Togo franchit une nouvelle étape dans l'amélioration de la qualité de ses prestations. Il s'agit du réaménagement complet de son Centre d'Affaires ainsi que l'ouverture de nouvelles caisses destinées à fluidifier les opérations et réduire considérablement les temps d'attente.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique continue de modernisation et de proximité avec la clientèle. Le Centre d'Affaires rénové offre désormais un cadre plus moderne, fonctionnel et confortable, en phase avec les standards actuels du secteur bancaire et les attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante. À travers cette trans-



formation, l'institution financière entend optimiser l'expérience client et renforcer la qualité de l'accueil et du service.

Dans le même élan, l'ouverture de nouvelles caisses dédiées constitue un levier stratégique pour améliorer la rapidité de traitement des opérations courantes. Les clients peuvent désormais effectuer leurs dépôts et retraits dans des délais fortement réduits, avec un dispositif qui garantit fluidité, sécurité et efficacité. Cette réorganisation opérationnelle vise à offrir un gain de temps significatif et à simplifier la gestion quotidienne des transactions bancaires.

En combinant modernisation des infrastructures et renforcement des capacités de service, BOA-TOGO confirme sa volonté de proposer des solutions bancaires performantes, adaptées aux besoins évolutifs de sa clientèle et alignées sur les meilleures pratiques du secteur. À travers ce réaménagement, la banque réaffirme sa position de partenaire financier de confiance, engagé à placer la satisfaction client au cœur de sa stratégie de développement.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 16 AU 23 FÉV. 2026

PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE Légbassito, non loin du marché 93 26 36 00	PHARMACIE EMMANUEL 637, rue Duisbourg, kodjoviakopé, BP 12440 22 21 30 98	PHARMACIE MAELYS 10620, boulevard Malfakassa, en face de NETADI, Bè Kpota, BP 604 22 27 60 19
PHARMACIE ADONAÏ Face motel plantation, entre commissariat d'agoë et FIL O Parc, 03 BP31008 22 50 04 05	PHARMACIE EPIPHANIA Rue Lapampa, carrefour Agbénadon, Adidogomé, 04 BP 30446 70 40 10 52	PHARMACIE MAINA Marché Agoë-Assiyéyé 70 43 65 34
PHARMACIE ADOUNI Vakposito logogome, carrefour AISED 70 39 39 39	PHARMACIE ESPACE VIE Agoë-Logopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07	PHARMACIE MATTHIA 1048, Avenue de la Libération 22210321
PHARMACIE AGBEGNIGAN Tokoin Ramco - Gbadago, Av de la Libération, près du PRET A MANGER 70 20 00 00	PHARMACIE EXCELLENCE Sur la voie de la CEDEAO, Agoë Emakpoe, 05 BP 977 22 51 77 87	PHARMACIE NABINE Site à Agoë Anomé, dit plateau (Route Bar le Plateau) 93 36 26 26
PHARMACIE AMEN Marché Adétikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi 90 88 55 88	PHARMACIE GBOSSIME 405, Bd. De la Kara, Gbossime, BP 80859 22 22 50 50	PHARMACIE NATION Totsi en face de l'agence ECOBANK 22 25 99 65
PHARMACIE AUREOLE Agoë Trokpossimé au carrefour Camp GP à 50 m de l'EPP du Camp GP 70709898	PHARMACIE HELENE Aveta face au marché d'Aveta 96981414	PHARMACIE NELLY'S Klémid Agbokponou, non loin du chateau d'eau sur la voie de Ségbé à Sanguéra 92 01 11 00
PHARMACIE AVE MARIA Carrefour CHU Tokoin face station-service BP 80283 22 22 33 01	PHARMACIE HYGEA Derrière Lycée de Baguida 99 27 36 36	PHARMACIE OBSERVANCE SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp FIR 22504860
PHARMACIE BESDA Adidogomé Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29	PHARMACIE INTERNATIONALE 1180, boulevard du Haho, Angle Nord, Assi yéyé Hédzranawoé, BP 1344 22 26 89 94	PHARMACIE PROVIDENCE Boulevard Jean-Paul II 91 14 88 88
PHARMACIE CHRIST ROI Raffinerie vers le petit marché, kagomé, BP 1409 22 27 46 66	PHARMACIE IRIS Amadahomé, Imm. Havon, non loin de la station de service CAP, Rue 50 m à côté de Casses Auto 91684804	PHARMACIE SAG'BIBA Agoë - Nanégbé, à côté de la station T-OIL 91 83 87 83
PHARMACIE CONSEIL Carrefour du CEG Sagbado Logoté 93 10 92 92	PHARMACIE KLOKPE Derrière la Foire Togo 2000 96801003	PHARMACIE SAINTE RITA Rue de France, face Hôtel Sana, Doulas-samé, BP 10046 96 80 09 70
PHARMACIE DE L'AEROPORT 631, bd ; du haho, imm ; SITO, hédzranawoé, BP 3717 22 26 21 22	PHARMACIE KOBYO DAVIE, route nationale N°1 avant le péage de Tsévié en face de la station Sanol 93704812	PHARMACIE SANGUERA Entre EPP et le Lycée Sanguéra 70 42 80 80
PHARMACIE DE LA CITE Bd ; du 30 Août cité n'danida BP 8461 22 25 01 25	PHARMACIE KPEHENOU Boulevard Felix Houphouët Boigny, BP 12470 22 21 32 24	PHARMACIE SANTE 674, rue du chemin de fer, 01 BP 1236 22 21 58 41
PHARMACIE DELALI Face CMS de cacaveli, 04 BP 225 93 64 53 72	PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR Sise à Agodéké, route d'Aného 70 45 70 14	PHARMACIE UNIVERS SANTE Bd. GNASSIMGBE Eyadéma, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43
PHARMACIE DES LILAS 7 rue de kégué, en face du camp, BP 31000 22 42 29 16	PHARMACIE LA MISERICORDE 52, Boulevard, de l'Oti, Bè-kpota, BP 8223 96 80 09 45	PHARMACIE VERSEAU Rte d'Aného, à côté de Maison Bateau, Baguida, BP 60660 90 01 90 29
PHARMACIE DES OLIVIERS 266 boulevard Félix Boigny, Akodés-séwa, BP 8480 22 27 01 34	PHARMACIE LA SHEKINAH Ationé, Carrefour Amadenta 93339205	PHARMACIE VERTE Avenue du RPT Bè Klikamé, BP 81297 22 25 03 26
PHARMACIE DODJI Ségbé Akato, Immeuble Akato Plage non loin de l'église Catholique d'Akato 70291677	PHARMACIE LAUS DEO Route de Léo 2000, face clinique Bethesda, Adiodadin, 05 BP 21 22 25 15 05	PHARMACIE VITAFLORE Baguida, BP 80531 22 27 06 36
PHARMACIE DU POINT E 506, rue 129, Aflao Gakli, djidjolé, 08 BP 8589 22 51 91 71	PHARMACIE LIDDY Agoë - Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp Fir 70901960	PHARMACIE VITAS Agoë Assiyéyé, 13 BP 2044 22 25 63 43
PHARMACIE ECLAIR Rue avénou, bè ahligo, BP 81297 22 22 75 11	PHARMACIE LUMEN Avenue de la victoire, tokoin Casablanca, 01 BP 29 23 38 68 36	PHARMACIE ZILIDJI Derrière le marché d'Agoë Zongo 92616608
Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54	Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC Maison de la presse, casier N° 61	PHARMACIE ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé 70 49 96 55

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Bassin du Mono

LE TOGO ET LE BÉNIN RESSERRENT LES RANGS FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

L'Autorité du Bassin du Mono (ABM) a tenu sa huitième session ordinaire de son Conseil des ministres, le vendredi 13 février

ture et d'énergie. Sa préservation et son exploitation durable représentent donc un enjeu stratégique majeur pour les deux États.



2026, une rencontre stratégique de haut niveau consacrée à la gestion coordonnée et durable de ce patrimoine naturel partagé entre le Togo et le Bénin.

Autour de la table, le ministre délégué chargé de l'Eau et

Les ministres ont salué le travail du Comité technique d'experts, dont le rapport détaillé sur les actions prioritaires et les perspectives de gestion intégrée du bassin a été adopté à l'issue des travaux. Ce document servira de



des eaux ou de la variabilité climatique. Pour inverser cette tendance, l'ABM a engagé plusieurs initiatives

chantier porté par la direction exécutive, prévoit notamment des actions de reboisement, la protection des têtes de source – dont celle du cours principal située à Partago, au Bénin – ainsi que des aménagements hydrauliques et des systèmes de drainage.

L'Autorité renforce également les dispositifs d'alerte précoce afin de mieux anticiper les crues et limiter les impacts sur les populations. Les résolutions adoptées au cours de cette session devraient permettre d'améliorer la performance de la direction exécutive et de produire un impact significatif sur les

ressources en eau dans un contexte de dérèglement climatique.

La session s'est achevée par la passation de charges à la présidence du Conseil des ministres de l'ABM au ministre béninois en charge de l'Énergie, de l'Eau et des Mines, José Didier Tonato, pour un mandat d'un an. Deux véhicules Toyota ont par ailleurs été remis au bureau national du projet IREMONO afin de renforcer concrètement les capacités d'intervention sur le terrain. Un signal fort qui témoigne de la volonté des deux pays de faire du bassin du Mono un modèle de coopération transfrontalière au



de l'Assainissement de la République togolaise et son homologue béninois, accompagnés du Comité technique d'experts, ont passé en revue les actions menées en 2025 et défini les priorités pour les prochaines années, dans un contexte marqué par les effets de plus en plus visibles du changement climatique.

Au cœur des échanges, la nécessité d'une gestion intégrée et concertée du fleuve Mono, long de plus de 500 kilomètres, qui traverse les deux pays avant de se jeter dans l'océan Atlantique. Véritable poumon économique et social pour les populations riveraines, le fleuve constitue une source essentielle d'eau potable, de pêche, d'agricul-

feille de route pour les futures interventions sur le terrain. Les responsables ont également exhorté la direction exécutive de l'ABM à intensifier les efforts de mobilisation de financements auprès des partenaires techniques et financiers afin d'assurer la mise en œuvre effective des projets identifiés et de renforcer la coopération bilatérale.

Face aux défis climatiques, notamment les inondations récurrentes, la raréfaction des ressources et la pression démographique croissante, la gestion durable de l'eau s'impose comme un impératif. Chaque année, des milliers de familles vivant dans le bassin du Mono subissent les conséquences de la montée



structurantes, dont le projet IREMONO, lancé en janvier 2025 à Grand-Popo. Ce programme, premier grand

conditions de vie des communautés riveraines, tout en tenant compte des exigences d'une gestion intégrée des

service du développement durable et du bien-être des populations.

La rédaction

Vaccination au Togo

LE "GRAND RATTRAPAGE" FAIT BONDIR LA COUVERTURE ET REDONNE ESPoir AUX FAMILLES

Le Togo intensifie la riposte contre les maladies évitables par la vaccination à travers la mise en œuvre du « Grand rattrapage » (Big Catch Up), une initiative d'envergure destinée à restaurer les performances vaccinales d'avant la pandémie de COVID-19 et à protéger des milliers d'enfants restés en marge du système de santé. Annoncée lors du Café de presse n°2 du 17 février 2026, cette stratégie ambitieuse vise à combler les retards accumulés et à renforcer durablement le dispositif national de vaccination.

Dans le pays, les vaccins administrés aux enfants de 0 à 15 mois et aux jeunes filles de 9 ans protègent contre 14 maladies majeures, dont la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, les méninrites, la rougeole, la rubéole, la poliomérite, les infections à pneumocoque, la fièvre jaune, le paludisme et le virus du papillomavirus humain. Malgré les bonnes performances enre-

gisées en 2023 et 2024, les autorités sanitaires ont constaté qu'un nombre important d'enfants n'avaient reçu aucune dose de vaccin, les « zéro dose », ou n'avaient pas complété leur schéma vaccinal, les « sous-vaccinés ». À ces chiffres se sont ajoutés les retards accumulés entre 2020 et 2022 en raison de la pandémie, estimés à 69 672 enfants « zéro dose » et 94 518 « sous-vaccinés ».

Pour inverser cette tendance, le gouvernement togolais, avec l'appui financier et technique de l'UNICEF et d'autres agences du Système des Nations Unies, a déployé une approche innovante baptisée « marketing social pour l'accélération de la vaccination des enfants zéro dose et sous-vaccinés ». Cette stratégie a ciblé 17 districts sanitaires prioritaires répartis dans quatre régions – le Grand Lomé, Maritime, Plateaux et Kara – qui concentrent plus de 70 % des enfants insuffisamment

vaccinés du pays.

L'approche adoptée a permis de réaliser une analyse approfondie du système, mettant en lumière des défaillances liées au rapportage des doses administrées et à l'organisation des services de vaccination. Elle a aussi favorisé la mise en place d'interventions de changement social et comportemental construites avec les communautés, ainsi qu'un renforcement de la redevabilité des acteurs à travers la relance des supervisions à tous les niveaux. En s'appuyant sur l'engagement communautaire et la cocréation des messages, les équipes ont pu mieux expliquer les bienfaits des vaccins, répondre aux inquiétudes, déconstruire les rumeurs persistantes et rétablir la confiance des parents.

Les résultats sont significatifs. La couverture vaccinale pour la première dose du vaccin combiné DTCHepB-Hib, encore appelé vaccin pentavalent



(Penta), a progressé de 58 points entre juillet et décembre 2025. Au total, 40 409 enfants « zéro dose » ont été rattrapés durant cette période, représentant autant de vies potentiellement protégées contre des maladies graves. Un des piliers de ce succès réside dans la création de 157 comités de suivi de la vaccination (CSV) dans les aires de santé des 17 districts concernés. Inclusifs et représentatifs des différentes couches sociales, ces comités servent de cadre de dialogue, d'identification des canaux de communication adaptés et de recherche de solutions locales. Leurs rencontres régulières ont contribué à

brisé les résistances et à renforcer l'adhésion à la vaccination.

Si des défis subsistent quant à la pérennisation du fonctionnement des CSV après la fin de l'appui de l'UNICEF, la mise en place récente des municipalités apparaît comme une opportunité stratégique pour transférer progressivement cette dynamique aux autorités locales. À travers le « Grand rattrapage », le Togo affiche ainsi sa détermination à garantir à chaque enfant un accès équitable à la vaccination et à bâtir un avenir sanitaire plus sûr pour toute la nation.

1,8 milliard FCFA pour les plus fragiles

LE TOGO ACCÉLÈRE LA RIPOSTE SOCIALE ET CHANGE DES MILLIERS DE VIES

La lutte contre les vulnérabilités s'impose désormais comme un pilier central de l'action publique au Togo. Face aux fragilités sociales, économiques et territoriales qui affectent les ménages à faibles revenus, les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap ou encore les populations vivant dans des zones à risques, les pouvoirs publics renforcent une approche solidaire orientée vers la protection des plus exposés. Portée au plus haut niveau de l'État sous l'impulsion du Président Faure Gnassingbé, cette dynamique vise à bâtir un développement inclusif qui ne laisse personne de côté.

Au cœur de cette stratégie figurent le renforcement des mécanismes de protection sociale, l'élargissement de l'accès aux services essentiels et la consolidation des programmes de filets sociaux. Ces instruments permettent d'amortir les chocs, de réduire l'extrême pauvreté et d'offrir aux bénéficiaires des

perspectives concrètes d'autonomie. L'action publique s'appuie également sur des interventions ciblées dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la nutrition afin de traiter les vulnérabilités à la racine et de rompre le cycle de la précarité.

L'année 2025 marque une intensification notable de ces efforts. Un montant global de 1,8 milliard de francs CFA a été mobilisé pour financer des actions en faveur des couches les plus fragiles. Selon le bilan du Ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'enfance, 204 720 bénéficiaires ont été touchés, dont 60 % de femmes. L'enveloppe comprend 950 millions de francs CFA mobilisés sur ressources propres de l'État et 861 millions de francs CFA apportés par les partenaires techniques et financiers, illustrant un engagement conjugué des autorités nationales et de leurs alliés au développement.

La répartition géographique

des interventions révèle une couverture nationale significative. Le Grand Lomé arrive en tête avec 65 642 personnes touchées, suivie des Plateaux (33 533), de la Kara (32 517), de la Centrale (28 310), des Savanes (24 779) et de la Maritime (19 937). Plus précisément, 150 916 personnes ont bénéficié d'actions directes de lutte contre les vulnérabilités, parmi lesquelles 83 677 femmes. Les initiatives ont porté sur la prise en charge sociale, la formation et l'insertion socioprofessionnelle, traduisant une volonté d'allier assistance immédiate et autonomisation durable.

Au-delà des chiffres, la stratégie togolaise mise sur l'autonomisation comme levier structurel de transformation. En soutenant l'entrepreneuriat local, l'insertion professionnelle des jeunes et l'accès des femmes aux opportunités économiques, le pays entend s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et renforcer la résilience des

SOUS LA HAUTE IMPULSION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
S.E.M. Faure ESSOZIMNA GNASSINGBÉ
LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS

LANCÉMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION SOCIALE

Composante 01

Opération nationale de transferts monétaires

AU BÉNÉFICE DE + 700 000 PERSONNES VULNÉRABLES SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL

18 décembre 2025

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

LA BANQUE MONDIALE

communautés.

En érigant la réduction des vulnérabilités en axe majeur de sa stratégie de développement, le Togo affirme une vision du progrès fondée sur la dignité humaine, la solidarité active et la cohésion nationale.

Une orientation qui inscrit la protection sociale non pas comme une réponse ponctuelle, mais comme une politique durable au service d'un avenir plus juste et plus résilient pour tous.



Fruclueuse année
2026

Cher partenaire,

Au seuil de cette nouvelle année, je suis ravie de vous présenter à vous-même, à vos collaborateurs ainsi qu'à vos proches, mes sincères vœux de santé et de prospérité dans vos affaires.

Votre dévouement et votre sens de civisme fiscal participent à la réalisation de l'ambition de faire du Togo un carrefour stratégique de promotion des affaires et d'attractivité des investissements.

Puisse Dieu Tout Puissant renforcer ce partenariat dynamique et bénir vos activités.

Yawa Djigbodi TSEGAN
Commissaire Général